

jeu est mauvaise. Il est loisible à qui que ce soit de le penser. Mais ma prétention est bien formelle sur ce point, savoir que cette partie du code criminel a été maintenue en vigueur parce que la majorité de la population de ce pays, voire de plusieurs autres pays, trouvent cette loi propre à faire régner l'honnêteté dans la société. C'est pourquoi on la maintient.

J'aborde un autre point. On a laissé entendre que les gens se meurent tout simplement de l'envie d'acheter un billet de loterie afin de pouvoir venir en aide à un hôpital ou à une université. L'honorable député qui a présenté le projet de loi, il y a une semaine ou deux, s'émut presque jusqu'aux larmes, en nous décrivant les citoyens de Montréal, de Toronto et d'autres villes attendant avidement l'occasion de donner leurs \$2.50, ou ce que pourra valoir le billet, afin d'aider un hôpital, et il laissait entendre que nous, qui sommes opposés à la mesure, empêcherions ces personnes charitables de verser leurs \$2.50. Si elles désirent donner \$2.50, qu'est-ce qui peut bien les empêcher de mettre le montant sous enveloppe affranchie et d'adresser le tout à l'hôpital? L'honorable député sait, et son sourire démontre qu'il le sait fort bien, que le motif d'un tel achat est l'espoir de gagner un gros lot en risquant fort peu et en ne déboursant pas grand'chose. C'est l'appât d'un gros lot. Nous le savons; pourquoi tenter de le cacher?

Et de plus, l'expansion de ce système en entraîne la ruine, car les avantages que peut donner une loterie diminuent avec l'augmentation du nombre de celles qui sont tenues. Une des raisons qui font que la loterie de Dublin réunit des sommes aussi considérables est la rareté de loteries aussi importantes dans le monde et cela lui permet d'éveiller un intérêt mondial. Beaucoup de gens au Canada et aux Etats-Unis achètent des billets, et une partie des argents versés vont outre-Atlantique—nous ignorons combien, mais une partie s'y rend—pourquoi? Parce que cette loterie intéresse l'univers. Tandis que si vous tenez une loterie dans chacune des provinces du Canada, vous ne ferez que restreindre les possibilités de recettes qui alimentent la caisse des prix.

Les personnes qui achètent des billets de la loterie de Dublin, avec ses prix énormes, continueront à les acheter, bien qu'elles puissent encourager aussi une loterie de Montréal, de Toronto, de Vancouver, ou de quelque autre endroit. Je soutiens toutefois que ce système entraîne sa propre déchéance. Plus on le permet et plus il se répand, moins il est profitable ou utile. Et en plus, c'est une méthode insensée; on l'a démontré. Je n'imposerais pas à la Chambre l'ennui de statisti-

[L'hon. M. Stevens.]

ques; quiconque s'y intéresse peut les consulter. Ainsi que l'a signalé l'honorable député d'Athabaska (M. Rowe), environ 16 p. 100 des énormes sommes qui se sont accumulées vers Dublin, grâce aux attrait et à la fascination de cette loterie, a été versé aux hôpitaux. Je le répète, la méthode est extrêmement dispendieuse.

Le bill établit cette naïve disposition:

Toutefois, il ne doit pas être tenu plus d'un sweepstake...

Cette limitation n'est pas justifiable. Si cette méthode de réunir des fonds est bonne, si elle est saine, si elle est justifiable, elle ne devrait pas servir qu'à un seul hôpital ou à deux ou trois hôpitaux privilégiés chaque année. Toute institution devrait avoir la liberté de l'employer. Mais les auteurs du projet savent parfaitement bien qu'en multipliant les loteries vous détruisez le système tout entier, et c'est pourquoi on stipule très adroitement qu'il n'y aura qu'une loterie par année.

On a aussi dit que Toronto envoyait un million en Irlande et que ces fonds devraient demeurer au Canada et s'acheminer vers la caisse des sweepstakes canadiens. On s'est servi de l'argument qui veut que la population de Toronto—j'ignore si les chiffres sont exacts; je prends l'argument tel qu'on l'a présenté—qui envoie un million de dollars à Dublin désire tellement faire un don à un hôpital que, ne pouvant le faire à une institution de Toronto, elle envoie les fonds à une institution du même genre à Dublin. On a prétendu en conséquence que nous devrions leur procurer tout de suite l'avantage de contribuer à un hôpital de Toronto ou de l'Ontario. Il suffit de formuler l'argument pour en voir le ridicule. Même si nous avions un sweepstake en Ontario, cela n'empêcherait personne d'acheter des billets du sweepstake de Dublin. Pourquoi? A cause de l'espoir de gagner ces \$100,000. Quand, à l'occasion du tirage du sweepstake irlandais, les journaux répandent la nouvelle que telle ou telle famille de New-York, de Toronto ou d'ailleurs gagne \$100,000, \$125,000, \$10,000 ou \$70,000, la cupidité de milliers de personnes est mise en éveil et elles achètent un billet; pourquoi? Pour contribuer aux hôpitaux d'Irlande? Non pas; ces hôpitaux ne les intéressent pas plus que l'encrier qui se trouve sur mon pupitre. Elles songent uniquement à la chance lointaine qu'elles ont de tirer le billet gagnant et, tous les prix mis ensemble, cette chance est d'à peu près une sur mille, très faible, par conséquent.

C'est pour ces raisons et plusieurs autres que je m'oppose au bill. Encore une fois, de deux choses l'une, notre loi contre le jeu est bonne ou elle est mauvaise. Si elle est défectueuse, modifions-la, non pas pour permettre les sweepstakes en faveur d'une œuvre